

COMITÉ DES FÊTES ET D'ACTIONS SOCIALES
===== TAISSY ET SAINT-LÉONARD =====

Siège social : MAIRIE DE TAISSY 51500 TAISSY
Association dite Loi du 1er juillet 1901 sous le N° 2868 Déclarée le 3 juin 1970

SIRET : 302 875 257 00016 APE/NAF: 9499Z

« LES FOULÉES DE TAISSY » du 26 août 2023
RÈGLEMENT des 5 et 10 Km

Limitation des inscriptions à 100 sur l'ensemble des épreuves

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive. Il est exclusivement réalisé dans le cadre d'une fête de village.

Distance approximative : 5 Km et 10 Km en 2 boucles (chemins ruraux et halage relativement plats)

- Le 5 km est accessible à partir de la catégorie Cadets 16/17 ans (jeunes nés en 2006 et 2007)

- le 10 km est accessible à partir de la catégorie Cadets 16/17 ans (jeunes nés en 2006 et 2007).

- Inscriptions uniquement - soit sur le Site Internet du Comité des Fêtes de Taissy : www.comitedesfetestaissy.fr

- soit en envoyant le bulletin et le paiement à la Mairie de Taissy

- soit en les envoyant par la Poste avant le 25 août au plus tard.

Départ à 14 Heures 30 du 5 Km

Départ à 15 Heures 30 du 10 Km

Frais d'inscription : 7 € (adulte) - 5 € (- 18 ans)

Course de Fête patronale Mixte, Adultes et jeunes .

(mineurs : autorisation parentale exigée et signature du représentant légal)

Conditions d'inscription:

1 certificat médical **daté** de moins d'1 an ou carte Pass Tunning ou mention Athlétisme sur la licence.

CLASSEMENT

- Un Classement féminin,

- Un Classement masculin

- Un Classement jeune

Récompense aux vainqueurs :

1 Coupe féminine

1 Coupe masculine

1 Coupe jeune

Pour chaque concurrent : 1 Maillot cross de Taissy (remis à l'arrivée)

1 bon pour une boisson gratuite

1 barre de céréales

Regroupement de tous les concurrents pour la photo et la remise des coupes.

Bien entendu, les Foulées de Taissy se dérouleront dans le strict respect des directives gouvernementales, relatives à la situation sanitaire en vigueur à cette date.

Un grand Merci pour votre participation.

Le Comité des Fêtes